

## DEVENIR UN ANIMATEUR CERTIFIÉ DAFA – ÇA ME TENTE! COMMENT? OÙ? QUAND? COMBIEN DE TEMPS?

« J'ai 16 ans, je viens de terminer mon secondaire IV et je me cherche un emploi d'été et peut-être même un emploi à temps partiel ».

Tu peux suivre la formation dans ta région dès qu'une session de formation débute, tout près de chez toi.

« Comment ça fonctionne? »

Tu réussis ta formation théorique de 33 heures et là, tu fais un stage pratique de 35 h auprès des jeunes âgés de 5 à 17 ans dans une organisation locale agréée.

À la fin de ton stage, tu reçois ton diplôme et, en plus, tu reçois ta carte d'animateur certifié – c'est comme une carte de compétence qui prouve que tu es maintenant un animateur chevronné!

« Oui, mais qu'est-ce qu'on peut faire avec la certification DAFA? »

On peut travailler l'été comme l'hiver comme animateur de loisir dans un centre communautaire, un camp de vacances, un centre de vacances familiales, dans un Club 4-H, chez les scouts...partout où l'on cherche à recruter des animateurs DAFA.

« Cela veut dire que je pourrais me trouver un emploi d'été, un emploi respectueux et valorisant à temps partiel pendant l'année scolaire et où on organise des activités hyper-intéressantes et amusantes? »

*C'est cela, la certification DAFA ouvre les portes!*

*Vas-y, inscris-toi sans tarder au [www.programmeDAFA.com](http://www.programmeDAFA.com)*

*« MON DAFA, je l'aurai cette année! »*



Animer en loisir,  
*une expérience à vie!*

## PROGRAMME



Animateurs certifiés,  
*parents rassurés!*

LE PROGRAMME DAFA

**5** ANS

*14 000 animateurs certifiés*

*356 organisations agréées*

Depuis 2009, le Conseil québécois du loisir en collaboration avec 7 organisations nationales dédiées au loisir a lancé le premier programme de formation normé à la fonction d'animateur de loisir au Québec pour offrir aux enfants, aux parents et aux familles une expérience de loisir de qualité reconnue amusante, respectueuse, et sécuritaire partout au Québec. Du camp de vacances familiales aux Clubs 4-H en passant par les centres communautaires de loisirs, les animateurs DAFA sont à l'œuvre à longueur d'année. Exigez que vos enfants soient encadrés par un animateur certifié, c'est une garantie d'animation hors pair!

## Découvrez-le – Demandez-le



Une initiative du



En partenariat avec



Avec la participation de



En collaboration avec



## L'ABÉCÉDAIRE DU DAFA

**D**éveloppé afin de résoudre les trois problématiques partagées par les partenaires et confirmées dans une enquête réalisée par l'Observatoire québécois du loisir en 2000 — la grande variation dans la formation en animation, le manque d'évolution dans les formations offertes et l'absence totale de formation — les résultats ont démontré que la formation en animation du loisir n'était plus au diapason avec les réalités modernes. Sept partenaires majeurs du Conseil québécois du loisir ont alors mis en commun leurs connaissances pour créer un programme de formation standardisé qui répond autant aux attentes des parents qu'aux besoins des organisations de loisir.

**A**rrivé aux résultats d'un travail de deux ans en planification des besoins et des meilleures méthodes de transmission de connaissances, le programme DAFA démarre en 2009 et accueille une première cohorte de 326 jeunes de 16 ans et plus ayant terminé leur scolarité du secondaire IV. Ils évoluent alors dans 79 organisations agréées. En 2014, le nombre d'animateurs certifiés atteints 14 000 déployés au sein de 356 organisations agréées.

**F**ormation unique au Canada qui comprend 33 heures de formation théorique et 35 heures de formation pratique en stage, offerte à travers un réseau, qui est un modèle des services de proximité, puisqu'il est possible de suivre la formation en vue de la certification dans toutes les régions du Québec.

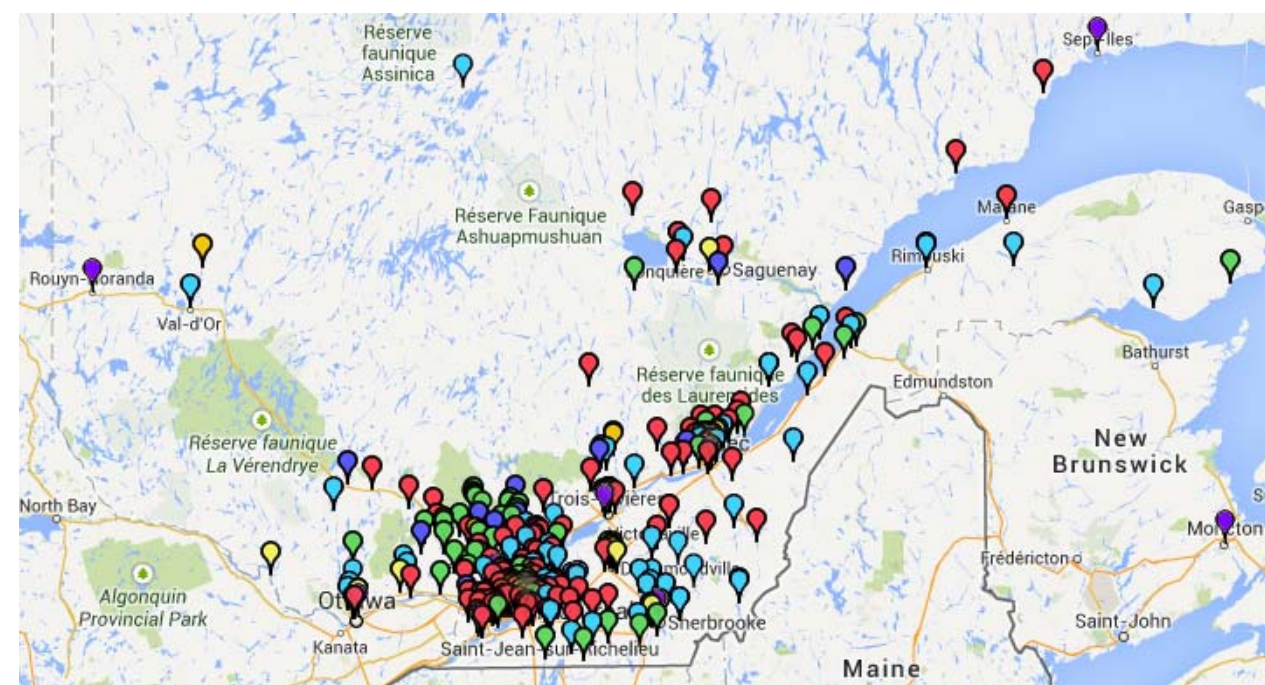
**A** la suite de la réussite de la formation DAFA, le jeune devient un animateur certifié, reçoit son diplôme qui est sa carte de certification, ce qui lui ouvre la voie vers des emplois d'été valorisants auprès des enfants entre 5 et 17 ans dans un lieu d'activités de loisir agréé ainsi que des perspectives de poursuivre sa scolarité pour entreprendre une carrière en animation ou en récréologie.

L'avenir du loisir, c'est le DAFA.

*Exigez-le et soyez assurés de la qualité!*

## TOUT UN RÉSEAU AU SERVICE DU LOISIR

Le réseau DAFA garantit la même norme de qualité de l'animation peu importe le lieu, le créneau d'activité ou le type d'organisation de loisir. C'est un véritable modèle de réseau de proximité à la grandeur du Québec! En tout, le réseau DAFA compte 14 000 animateurs, plus de 356 organisations agréées et 166 municipalités offrant la certification DAFA dans les 17 régions du Québec.



Le Conseil québécois du loisir (CQL) est un regroupement fédérateur, qui a pour mission de représenter les organismes nationaux de loisir, appuyer la concertation de ces membres et favoriser l'accès aux loisirs. En reconnaissance de son rôle de regroupement associatif, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport lui a confié le mandat de développer un standard collectif de qualité en animation et de trouver ainsi des solutions aux difficultés de recrutement de formation et de rétention du personnel vécues par les organisations de loisir. Le CQL a travaillé en partenariat avec ses membres, mettant en commun leurs connaissances, évaluant leurs besoins respectifs et étudiant les approches innovatrices pour créer le Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (DAFA) en 2009.